



Numéro 14 - 2021

Les Nouvelles de Cohade

Bulletin municipal

Sommaire

➤ Le mot du maire	Page 3
➤ Budget 2021	Page 4
➤ Tribune de l'opposition	Page 5
➤ Réponse de la majorité	Page 5
➤ Patrimoine	Page 6
➤ Les travaux	Page 7
➤ Aménagement Flageac	Page 8
➤ Aménagement Crispiat	Page 9
➤ Le PLUI	Page 10
➤ L'école	Pages 11 et 12
➤ Le CCAS	Page 12
➤ Cityc	Page 13
➤ B-Bus	Page 14
➤ L'état civil	Page 15
➤ Bien vivre à Cohade	Pages 16 à 20
➤ Infos pratiques	Pages 21 et 22
➤ Nos partenaires	Pages 23 et 24

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mardi et Jeudi de 15h30 à 18h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 11h30 avec une permanence d'adjoint

Tél: 04 71 50 15 32

En dehors de ces heures d'ouverture, le maire et les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous

Photo de couverture: Fontaine place de la Mairie

www.cohade.net

Facebook: Commune de Cohade

Dépôt légal Décembre 2021

Nombre d'exemplaires 430 - Distribué gratuitement

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

L'année 2021, grâce au respect des gestes barrières et à la vaccination, nous a redonné de l'espoir et du dynamisme, mais la partie n'est pas encore gagnée, nous restons toujours tributaires des chiffres et des statistiques du ministère de la santé.

La nouvelle équipe municipale en charge des affaires communales a mis en application son programme et a respecté ses engagements de 2020, conformément à ses ambitions initiales.

Les villages de Flageac et Crispiat ont vu leurs réseaux enfin enfouis, le réseau d'eau potable a complètement été rénové. Le chantier du nouvel atelier à Largelier est quasiment fini et sera opérationnel début 2022.

La sécurité routière à Flageac et Crispiat devrait être améliorée grâce aux aménagements prévus par le Cabinet Geoval. Les travaux de la future bretelle Rond Point Côte des pendus/RD 14 commenceront début 2022, nous espérons qu'elle supprimera la circulation parasite dans Largelier.

Les deux logements Opac, situés au dessus de l'ancien multicommerces ayant été rachetés, nous lancerons au printemps l'appel d'offre pour réhabiliter l'ensemble du bâtiment. Nous avons déjà les arrêtés d'attribution de subventions de l'État et de la Région, nous attendons celui du Leader (Europe).

Notre action avec la police a porté ses fruits. Les désordres sur la place de la mairie ont cessé. Deux descentes conjointes durant l'été ont sécurisé les abords et les bâtiments du stade. Le préfet a autorisé la Commune de Cohade à installer des caméras de vidéo surveillance sur la place de la mairie et aux abords du nouvel atelier à Largelier.

La vie associative a repris, avec la tenue de la fête patronale. Je tiens à remercier l'association des jeunes, l'APE, l'équipe scolaire qui se sont beaucoup investis. Saluons également la nouvelle équipe qui a repris les rênes du Comité des Fêtes, ils peuvent compter sur nous pour les aider.

Face à la situation actuelle, nous n'avons pas d'autres options que celle de continuer à respecter les gestes barrières et nous faire vacciner en espérant tourner rapidement cette page.

Toute l'équipe reste à votre écoute et vous souhaite le meilleur pour 2022.

Philippe Faidit

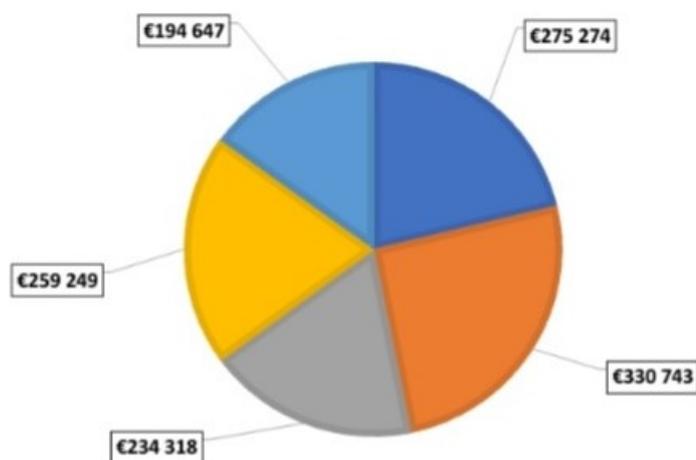
Budget 2021

Fonctionnement 2021

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
60	Achat	71 000,00	70	Produits	58 950,00
61	Services extérieurs	57 500,00	73-74	Impôts, Taxes et Dotations	528 563,00
62-63	Autres services extérieurs	9 500,00	75-77	Autres produits	1 501,00
63-64	Impôts -Charges de personnel	266 500,00	013	Atténuation de charges (dont arrêts de travail des agents)	2 700,00
65-66-67	Autres charges de gestion/Charges financières	107 965,00			
023	Virement à la section d'investissement	114 584,92	042 040	Transfert entre section	50 000,00
042 040	Transfert en section	14 664,08		Résultat antérieur reporté	
	TOTAL	641 714,00		TOTAL	641 714,00

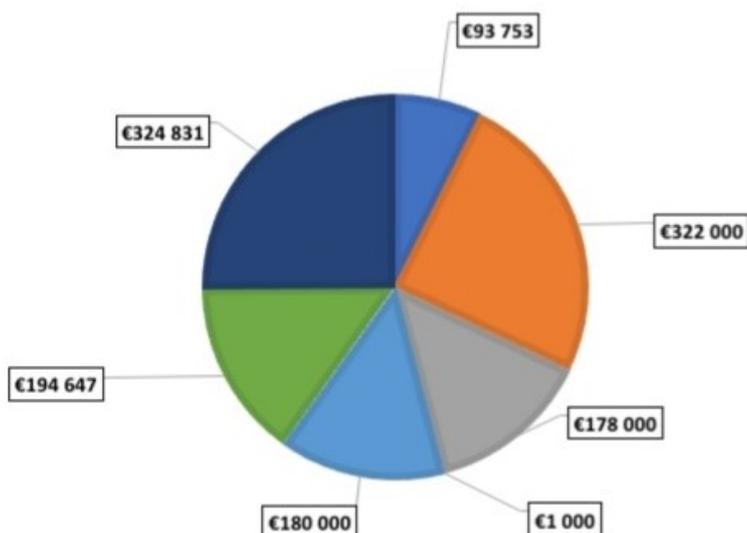
Investissement 2021

Investissement-Recettes = 1 294 231€



- 13-Subventions d'investissement
- 16-Emprunts
- 10-Dotations fonds divers
- Recettes d'ordre
- Reste à réaliser

Investissement-Dépenses = 1 294 231€



- 21-Immobilisations corporelles
- 22-Opérations d'équipement
- 16-Emprunts
- Dépenses imprévues
- Dépenses d'ordre
- Reste à réaliser 2020
- Solde à reporter

Tribune de l'opposition

Une première année de mandat complète qui nous inquiète.

Cette année a surtout été marquée par des réalisations initiées par la précédente municipalité: atelier municipal, enfouissement des réseaux et éclairage public à Flageac et Crispiat.

Pour l'atelier, nous sommes intervenus dans le choix du prestataire, contre le choix initial du Maire, permettant une économie de 24.000 € à la Commune sur 20 ans.

Les choix budgétaires de 2021 de la Majorité entraîne une diminution de l'autofinancement de 180 à 140.000 € à recettes fiscales identiques. Dès ce premier budget, nous avons défendu le maintien des taux communaux d'imposition; sujet qui est et restera notre cheval de bataille. La pandémie de COVID qui n'en finit pas doit imposer à vos élus une sagesse budgétaire pour ne pas obérer plus encore votre pouvoir d'achat.

Nous sommes favorables à la réalisation d'un bar-restaurant à Cohade, mais jugeons que le projet municipal n'est pas le bon dans un bâtiment inondable et beaucoup trop coûteux (budget prévisionnel supérieur à 300.000 € H.T.)

Nous voulons saluer le redémarrage du Comité des Fêtes et remercier les bénévoles qui en sont à l'initiative.

Enfin, nous resterons fidèles à nos convictions de défense, dans tous les domaines, de l'intérêt général en insistant pour que les commissions municipales se réunissent plus souvent, que le conseil dans son ensemble travaille sur tous les sujets municipaux bien en amont des décisions à voter. La réunion Travaux et urbanisme du 3 décembre en est un très bon exemple... à suivre impérativement.

Très bonne année et bonne santé à tous les Cohadoux.

Solange GILBERT, Romain DUCHER, Jean MEYNADIER, Laurent PAULET, Coh@de#Ensemble

Pour rappel, la loi depuis le 1^{er} mars 2020 autorise la tribune d'opposition seulement dans les communes de plus de 1000 habitants, nous sommes 924 habitants mais à Cohade nous ferons exception.

Néanmoins, en tant que Maire et responsable juridique, après avis de certaines instances, j'ai supprimé deux paragraphes de cette tribune visant nommément des personnes. Philippe Faidit.

Réponse de la majorité

Une première année de mauvaise foi qui se confirme.

L'atelier qui a été voté par tous les élus sortants de notre groupe se termine. Pour compléter la DETR acquise en 2020 qui s'élevait à 151 000 euros, nous avons été cherché une subvention de 98 774 euros à la Région et une de 38 000 euros au Département. Ce bâtiment aura donc été subventionné à hauteur de 75% et nous serons restés dans l'estimation initiale de 379 900 euros.

Les enfouissements de Crispiat et Flageac, subventionnés à 45% par le syndicat d'électrification, stoppés en 2018, ont été relancés et terminés par notre équipe. Ces 3 ans de perdus nous ont coûté quand même 20 000 euros de plus car l'entreprise s'est appuyé fort justement sur la loi des réajustements de prix.

Pour le futur café service, la commune de Cohade est dorénavant propriétaire des murs, du fond, de la licence IV et bien sûr des 2 logements. L'opposition s'est toujours abstenue de voter les délibérations concernant ce projet, aussi nous sommes ravis d'apprendre qu'ils sont maintenant favorables à cette réalisation, peut-être à la vue des financements déjà acquis, nous avons une DETR acquise de 113 000 euros, une subvention acquise de la Région pour 50 000 euros et les fonds européens pour ce type de projet devraient abonder autour de 80 000 euros, il nous restera donc 20% soit 60 000 euros à charge de la Commune pour un projet se montant à 300 000 euros.

Pour l'étude du schéma obligatoire d'assainissement se montant à 44 260 euros, nous avons un arrêté de subvention de l'Agence de l'eau pour 50% soit 22 130 euros et un arrêté du Département de la Haute-Loire de 20% soit 8 850 euros, le restant à charge pour la commune sera de 13 278 euros soit 30%.

Pour le système de vidéo surveillance qui va être installé sur la place de la mairie et aux abords du nouvel atelier, nous avons un arrêté de subvention de 50% soit 2 587 euros sur les 5 174 euros HT.

Les finances de votre commune sont sous contrôle, il n'y aura pas d'augmentation des impôts en 2022, la dette fiscale d'un habitant de Cohade s'élève à 408 euros alors que la moyenne pour une commune similaire en Haute-Loire est de 840 euros.

Tous ces chiffres pour vous rassurer et assurer que tous, élus et personnel communal, nous travaillons à votre service, que nous sommes tous les jours sur le terrain, toujours prêts à vous recevoir et à vous écouter. Malheureusement dans la période difficile que nous vivons, il n'y a pas que le Covid qui circule.

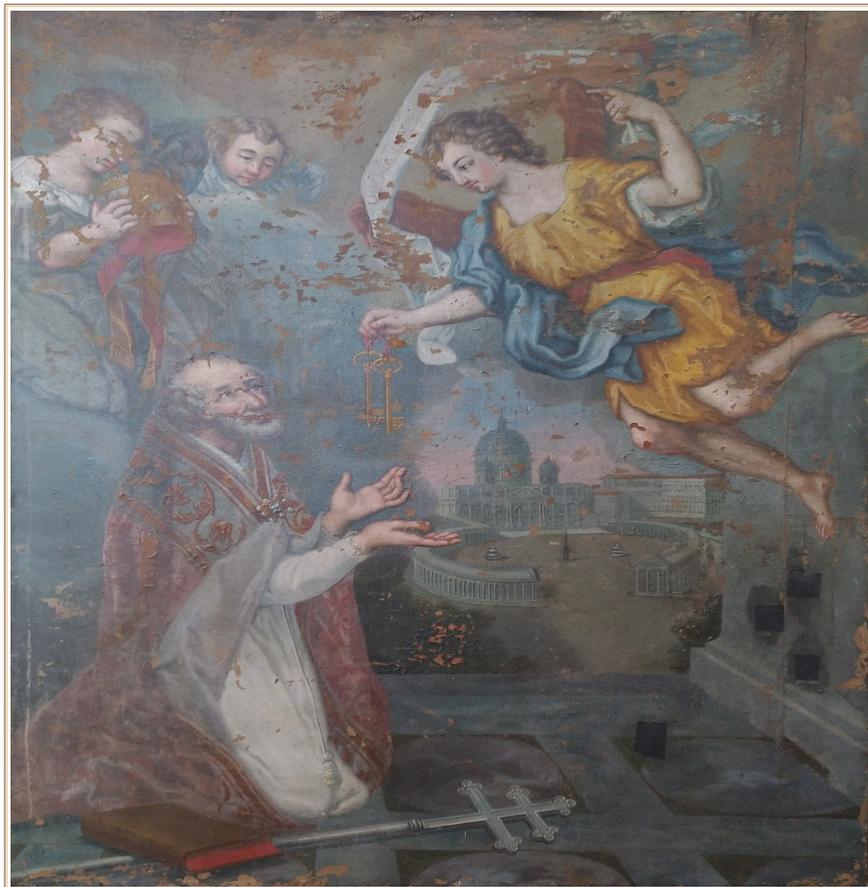
Patrimoine

Zoom sur le tableau de l'église

RESTAURATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

En date du 8 juillet 2021, le Préfet de Région a autorisé la Commune de Cohade à restaurer un tableau intitulé "Remise des clés du Paradis à St Pierre". Ce tableau a été délaissé dans un coin de notre église et s'est fortement détérioré au fil des ans. Il est le seul bien classé et inscrit au titre des monuments historiques de la Commune de Cohade depuis le 14 novembre

1991. Cette restauration a fait l'objet d'une délibération en date du 09/04/2021 pour un montant de 7392€ et a été confiée à Malthilde Papillon, restauratrice à Clermont-Ferrand. Le tableau a été daté (1768) et son auteur identifié (Devillars) Ce travail terminé, la Fondation du Patrimoine a accepté de lancer une souscription en notre nom, les modalités de celles-ci paraîtront début 2022 dans la presse. Lors de la journée du patrimoine, la restauratrice ou une conférencière présentera ce tableau.



Par ailleurs, le chauffage au gaz de l'Eglise étant obsolète, voire dangereux, va être remplacé par un chauffage électrique courant 2022.

Pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022, les 3 enfants du catéchisme de Cohade se préparent à faire leur Première Communion.

Merci à Sœur Nirry de venir partager, tous les jeudis de 17h à 18h à la salle des jeunes, ce moment avec les enfants, avec l'aide de Corinne et parfois du prêtre.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe, n'hésitez pas à téléphoner au 06 80 70 04 92.

Les enfants peuvent prendre le car à 16h30 pour rejoindre le groupe directement à la salle des jeunes.

Le catéchisme



Les principaux travaux



CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 3 rue des Guillaumettes 43100 COHADE

Plan de financement:

DETR Etat	40%	151 960 €
Région AURA	26%	98 774 €
Département Haute-Loire	10%	38 000 €
Commune de Cohade	24%	91 166 €

Pour un montant total de 379 900 euros



Notre atelier, débuté en 2020, s'est terminé en cette fin d'année 2021.

Il va permettre de regrouper l'ensemble de notre matériel réparti en plusieurs endroits inondables et de le mettre hors d'eau. Ce nouvel atelier permettra également de nous mettre en conformité avec la législation du travail.



Les **enfouissements**, commencés sous la mandature de Roger Charbonnier, s'achèvent cette année avec ceux de Flageac et Crispiat. Ils vont permettre de rendre ces villages plus agréables à vivre et d'augmenter la sécurité dans leur traversée.

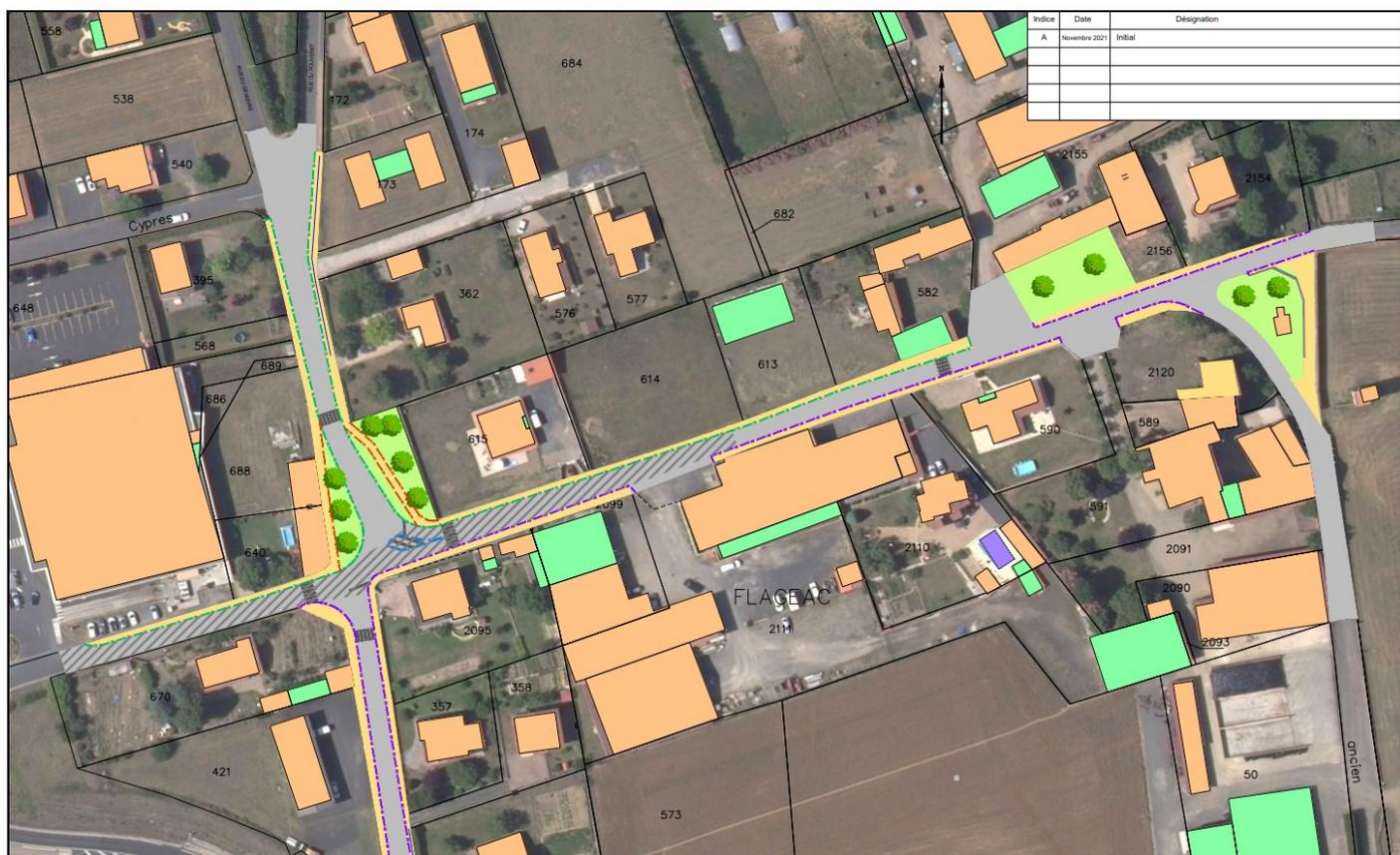
Un des derniers poteaux ciments qui va bientôt disparaître

En 2021, nos employés auront effectué pour 50 000 euros de travaux en régie.

Les principaux chantiers, entre autres, ont été:

- *la démolition en partie d'un mur à Crispiat et consolidation de la partie restante,
- *la réfection du mur de soutènement de l'abribus d'Ouillandre,
- *l'arasement et le recul d'un mur à Flageac,
- *la confection d'un mur de soutien au nouvel atelier.

Aménagement Flageac



La commune a pris en charge en 2021 les enfouissements des réseaux sur le village de Flageac ainsi que la rénovation complète du réseau d'eau potable.

Des achats de parcelles ont été effectués afin de:

- *Sécuriser la jonction Rue du Pouveret-Rue du Genièvre
- *Sécuriser l'intersection Rue du Breuil-Impasse de Conchette et faciliter l'accès à l'impasse de Conchette
- *Aménager un parking pour l'unique four de la commune déjà restauré par la CCBSA

Il est nécessaire de réaménager la Rue du Breuil et le début des rues adjacentes dans le but de sécuriser la circulation dans cette rue passante avec la présence d'un supermarché, d'un hôtel-restaurant et d'une dizaine d'entreprises générant un trafic journalier conséquent.

L'objectif est d'améliorer de façon significative la sécurité dans ce village et d'y apporter une qualité architecturale, de même qu'un volet paysager, en créant des abords cyclables, piétons et arborés.

Le coût prévisionnel est estimé à 410 300€ HT.

Pour ces aménagements, nous solliciterons l'État (DETR), la Région AURA (Contrat Ambition) et le Département (Fond 199) pour des subventions.

Aménagement Crispiat



Comme pour le village de Flageac, la commune a pris en charge en 2021 les enfouissements des réseaux sur le village de Crispiat ainsi que la rénovation complète du réseau d'eau potable.

L'achat d'une parcelle de 2m x 100m a été fait pour démolition Rue des Vigeries afin d'élargir et ainsi sécuriser la traversée du village lors du passage de camions s'alimentant à la Carrière Robert.

L'objectif est d'améliorer fortement la sécurité dans ce village et d'y apporter tout comme à Flageac, une qualité architecturale en créant des abords distincts de la chaussée et deux places de parking.

Il est également prévu de restaurer le patrimoine rural avec une enceinte sécurisée autour du puits, et surtout de végétaliser la traversée du village afin de réduire au maximum les nuages de poussière générée par le passage des camions.

Le coût prévisionnel est estimé à 249 000€ HT.

Pour ces aménagements, nous solliciterons également l'État (DETR), la Région AURA (Contrat Ambition) et le Département (Fond 199) pour des subventions.

Un petit mot sur le PLUi

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui construit un projet d'aménagement à l'échelle d'une commune. Depuis un décret, entré en vigueur le 1er janvier 2016, le PLU doit céder la place au PLUi, plan local d'urbanisme à l'échelon intercommunal. Ce document doit définir un projet d'urbanisme et d'aménagement global pour les 10 à 15 prochaines années.

Il servira à l'instruction des autorisations de construire pour savoir :

- Où je peux construire?
- Que puis-je construire?
- Quels sont les secteurs agricoles et naturels à protéger?

Tout ceci orienté autour de 4 grandes zones: U (urbanisées), AU (à urbaniser), A (agricoles), N (naturelles).

Cette réforme du Code de l'urbanisme a été initiée avec les lois ALUR, SRU et NOTRe puis voulue par la CCBSA depuis 2017.

Suite à l'analyse préliminaire réalisée par un bureau d'étude, la commission urbanisme présidée par Mr le Maire et David CUSSAC, adjoint en charge de ce dossier en date du 23 janvier 2021 a permis de réfléchir sur le futur zonage de la commune qui a été ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Tout ceci avec pour objectifs de dresser un état des lieux, d'identifier les enjeux et de justifier les choix retenus.

Pour arriver à un projet de développement durable en adéquation avec la nouvelle réglementation qui va formaliser notre urbanisation, il a été nécessaire d'analyser les équipements, la mobilité, les réseaux eau et assainissement et, de tenir compte du milieu, du paysage et des risques de nuisances.

COHADE fait partie des cinq communes dotées d'un PLU, ce qui nous permet d'aborder le PLUi plus sereinement.

L'armature territoriale est divisée en 4 strates: la ville centre (Brioude qui représente 37%), les communes structurantes (43%, Cohade en fait partie), les communes d'appui (15%) et les communes périphériques (5%).

Dans les communes périphériques comme la nôtre, le but voulu par le PLUi est de densifier l'habitat et de réduire les zones constructibles.

Les dix communes structurantes de la communauté de communes disposent d'une enveloppe de 540 logements. 70 nouvelles constructions seront alors possibles pour les 10 prochaines années sur notre territoire.

Nous faisons également partie des communes avec une zone d'activité, huit autres communes en ont une. Elles sont occupées à 90%, ce qui nécessite de nouveaux espaces pour les années à venir.

Notre taux de vacance des logements est de 1% (moyenne intercommunale: 8%) avec une densité de 15 logements à l'hectare.

Le PLUi nous amènera donc à prendre des décisions impactant la politique urbaine de COHADE pour les 10 prochaines années tout en préservant le territoire et sa diversité en évitant les interactions entre le rural, le commercial et le résidentiel.

La réflexion et les conclusions auxquelles nous sommes arrivées vous seront présentées en réunion publique dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

L'école

Des nouvelles de l'école

Cette année, nous accueillons à l'école 69 enfants qui sont répartis de la manière suivante:

Classe de TPS / PS / MS avec Valérie Riffard: 13

Classe de GS / CP avec Marie-Ange Lassince: 20

Classe de CE1 / CE 2 avec Céline Bonjean et Chloé Rethoré: 20

Classe de CM1 / CM2 avec Fanny Avinin et Audrey Begon: 16

Une nouvelle AESH Alexandra Page a succédé à Marie Rochette suite au départ en retraite.

L'école de Cohade a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet «Label Ecoles numériques», les équipements informatiques sont arrivés cet été: vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs portables, tablettes, robots Blue Bot et leur barre de programmation.

La garderie

La garderie est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.

Les enfants sont accueillis par Véro, Lydie, Gaëlle.

Lundi et jeudi nous proposons une activité sur le thème de l'année en cours, à savoir pour cette année: les animaux ou bien sur les fêtes selon le mois.

Mardi et vendredi, jeux divers au

programme. Dès que le temps le permet, nous profitons de l'aire de jeu à l'extérieur.

Nous faisons des séances de cinéma en offrant aux enfants le goûter grâce aux dons de l'APE et aux ventes de décorations de NOËL.



Grâce à la participation de la communauté de communes, tous les lundis à 16h30, des fruits sont offerts aux enfants pour le goûter avec l'opération "Un fruit à la récré". De temps en temps, une diététicienne anime ces goûters. La communauté de commune propose également un atelier une fois par semaine. Un intervenant se déplace alors à la garderie et propose aux enfants une activité, par exemple la zumba. L'activité change après chaque période de vacances scolaires.

Cantine

Audrey régale les enfants avec ses plats préparés «maison», elle réalise elle-même les menus, avec le souci de varier les plats tout en restant simple pour plaire aux enfants. Elle veille particulièrement à un approvisionnement local et introduit régulièrement des produits bio au menu, elle réalise un menu végétarien tous les jeudis, tout cela dans l'objectif d'être en accord avec la loi Egalim.

Les menus sont désormais consultables sur la page facebook de la commune et ne seront plus envoyés par mail. Comme chaque année, la commune offre le repas de Noël à tous les enfants de l'école, il s'est déroulé le 14 décembre.

SEMAINE DU 06 AU 10 DECEMBRE	SEMAINE DU 13 AU 17 DECEMBRE
<p>Produit biologique Fait maison</p> <p>Lundi : Crêpes aux champignons Sauté de porc au miel Rôsti Mousse au chocolat</p> <p>Mardi : Macédoine Spaghetti bolognaise Fromage Fruits</p> <p>Jeudi : Velouté de lentilles corail Carottes à la crème Pain de blé végétal Cookie aux pépites de chocolat</p> <p>Vendredi : Betteraves rouges Boudin blanc Pommes cuites et pommes de terre en lamelles Mini tartinade</p>	<p>Produit biologique Fait maison</p> <p>Lundi : Velouté de potiron Petit salé aux lentilles Fromage Compote</p> <p>Mardi : REPAS DE NOEL</p> <p>Jeudi : Salade de pois chiche tomates et feta Gnocchi-saucisse végétale Petit suisse Tarte aux pommes</p> <p>Vendredi : Toast de rillette de saumon Poissons panés Haricots beurre Glace du père Noël</p> <p>JOYEUSES FÊTES</p>

Le CCAS

Le CCAS? Qu'est-ce que c'est?

Ce sont des initiales qui signifient **Centre Communal d'Action Sociale**. Le CCAS permet aux habitants de la commune de COHADE qui en ont besoin, d'être accompagnés dans certaines démarches et mis en relation avec des associations: il fait le lien avec les associations sociales.



De plus, depuis plusieurs années, le CCAS offre un repas en fin d'année pour les aînés de plus de 70 ans résidant sur la commune (*141 personnes en 2021*). Depuis 2020, pour des raisons sanitaires, ce repas est remplacé par un panier garni.

Le CCAS permet de garder le lien intergénérationnel.





Rejoignez la communauté Cityc Cohade.
Dispositif d'alerte et d'information à la population.

Notre application créée en 2020 a été améliorée au cours de l'année. Elle est toujours téléchargeable **GRATUITEMENT** et d'une manière **ANONYME** pour ceux qui le désirent. Elle permet aux abonnés d'être informés des incidents, des coupures d'électricité, d'eau et de prendre connaissance de nombreuses infos nécessaires à la vie quotidienne. Pour les personnes qui disposent d'un téléphone fixe, elle permet également d'être alerté grâce à un robot d'appel, des consignes à respecter en cas d'inondation ou d'incident grave sur la commune et ce, dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui va être bientôt obligatoire.

Inondations, Incendies ou aléas climatiques importants

Pour votre sécurité c'est simple ,
Composez le **04 22 51 00 13**
Tapez 1 sur votre clavier, vous êtes inscrit

***Sur Play Store ou Apple Store,
Tapez cohade et téléchargez notre application***



Le B-Bus

Un mardi après-midi par mois, le B-bus, mis en place par la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne, se déplace dans notre commune, sur la place de la mairie ou sur le parking d'Intermarché. Ainsi, il pourra vous faciliter les démarches administratives et répondre à vos questions.

Le B-Bus sillonne, depuis le 08 octobre 2021, les routes des 27 communes de la CCBSA.



L'objectif? «Un accompagnement à votre porte».

Le B-Bus réaffirme la présence de l'Etat et des services publics sur l'ensemble du territoire! C'est un service accessible au plus près de chez soi, au cœur de la vie quotidienne. Il sera sur votre commune au moins une fois par mois, grâce à Nathalie SAUVANT et Christelle PIGNOL, nos deux animatrices mais aussi Cassandra PLY notre conseillère numérique. Chaque habitant de la Communauté de Communes va trouver un réel accompagnement personnalisé et gratuit pour effectuer diverses démarches administratives. Démarches administratives du quotidien, liées à: la santé, la famille, la retraite, l'emploi, le numérique, les finances publiques, les services à la personne...

Vous aurez accès aux services nationaux: Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès aux droits), de l'assurance maladie, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité Sociale Agricole et de la Poste. Mais aussi les services à la personne de la Communauté de Communes: portage de repas, téléalarmes, Colibri...

Pour tout renseignement:

07.62.50.91.05 ou 07.62.50.92.03

b-bus@brioudesudauvergne.fr

Prochains passages dans votre commune les mardis après-midi 4 janvier, 1er février, 1er mars, 29 mars



L'état civil

Depuis le dernier bulletin

Naissances

- *FONTANON Naé, Pierre né le 30 décembre 2020*
- *SCRIABINE Yana née le 7 mai 2021*
- *FRANCON Inès née le 11 juin 2021*
- *CRDOS Ivar, Kylian né le 26 juin 2021*
- *FLORENTIN Roxane, Zoé née le 31 octobre 2021*

Mariages

- *MASSEBEUF Tatiana et MALLET Jérôme le 3 juillet 2021*
- *LEKIC Elisa et PIGNOLET Loïc le 10 juillet 2021*
- *GAUTHIER Julie et MANIQUET Janis le 17 juillet 2021*
- *BOUSSICUT Stéphanie et CELETTE Christian le 7 août 2021*
- *THOMAS Marie-Charlotte et SUGIER Johann le 28 août 2021*
- *BELGÉY Pascale et DOUHERET Sylvain le 18 septembre 2021*
- *BERARD Karine et KOZAK David le 11 décembre 2021*
- *DEAT Julie et BOMPARD Richard le 18 décembre 2021*

Pacs

- *LAMY-QUIQUE Sophie et VALLAT Florian le 22 décembre 2020*
- *RIOL Sonia et FERREIRA Christophe le 23 septembre 2021*

Décès

- *TALLERICO née LEROSE Philomène le 6 janvier 2021 à Brioude*
- *BOUDON née ROUX Paulette le 24 février 2021 à Clermont-Ferrand*
- *FONTANON née CHABRIER Huguette, Georgette le 11 avril 2021 à Brioude*
- *LONJON Gérard le 23 mai 2021 à Bron*
- *CHALIER André le 15 novembre 2021 à Clermont-Ferrand*

Bien vivre à Cohade

Les associations

FÊTE PATRONALE 2021

Comme à son accoutumée, la fête patronale de notre commune s'est déroulée le troisième week-end du mois de septembre.

Les festivités ont débuté le 17 septembre 2021 par **le défilé des enfants**, organisé par la garderie de l'école communale et auquel les enseignantes ont participé. Le départ a été donné à l'école au rythme de la sono des «Jeunes de Cohade», jusqu'à la place de la mairie, où les enfants ont pu profiter de tours de **manège et auto-tamponneuses**, offerts par les forains, l'APE et la mairie.

Après toutes ces émotions, chaque enfant a pu bénéficier d'un **goûter** distribué par l'APE. Le relai a été pris par les «Jeunes de Cohade» et leur **repas dansant**. La salle polyvalente était comble avec une superbe ambiance, les papilles enjouées par un menu mijoté par des experts au four communal, l'ambiance au zénith grâce aux musiciens et aux organisateurs.



Le lendemain, le traditionnel **vide-grenier** s'est installé dans les rues du village, organisé par l'APE.

Il a tenu bon jusqu'à midi, la pluie ayant remplacé le soleil et les derniers vaillants exposants!

La messe a été célébrée à 09h00 à l'église, clôturée par la procession de St Ferréol par les «Jeunes de Cohade».

Après la pluie, l'annulation de la venue des majorettes de Fontannes et du concours de pétanque au stade de foot, la fête a repris de plus belle: les plus grands sont revenus profiter de la buvette et les manèges ont fait fuser les rires des enfants...

La fête a été une réussite grâce à tous les organisateurs qui y ont contribué, un grand merci!

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE COHADE

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds pour financer les projets de l'école pour nos enfants.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le mardi 16 novembre 2021.

BILAN DE L'ANNÉE 2020-2021

Une année de relance

L'APE a essayé de trouver des manifestations compatibles avec la crise sanitaire, ainsi nous avons pu réaliser une **tombola** en décembre. En modifiant l'organisation, nous avons également relancé la **vente de plants et fleurs du 1^{er} mai** et pour finir le **vide-greniers** lors de la fête patronale de septembre.



PROJETS DE L'ANNÉE 2021-2022

(Ré)organiser des manifestations

Les projets pédagogiques ne sont pas encore fixés mais l'APE participera à tout ce qui sera réalisé et commencera par l'achat de **cadeaux de Noël** et la **venue du Père-Noël**.

Afin de financer ces projets à venir, nous organiserons quelques manifestations, les idées à venir: **Chocolats de Pâques**, Vente de **fleurs et plants** du 1^{er} mai, Soirée **pizzas** à emporter au four de la commune en juin, **Vide-grenier** pour la fête, **Halloween**.

On compte donc sur votre présence et vos idées !

ENVIE DE NOUS REJOINDRE AU BUREAU?

Le bureau reste inchangé mais incomplet: Magali COHERIER (présidente), Hélène THONNAT (trésorière) et Nadège BONIERE (secrétaire). L'adhésion est fixée à 10€ par famille pour l'année 2021/2022

Vous pouvez nous y rejoindre ou nous épauler. 😊

Suivez-nous sur facebook: Ape de Cohade

RENAN L'ETOILE QUI SAIT RIRE

C'est avec beaucoup de plaisir que l'association Renan, l'étoile qui sait rire, a organisé le dimanche 26 septembre une marche de 10 km sur la commune de Cohade au profit de **l'Association Petits Princes**. Le mois de Septembre en Or est le mois de **sensibilisation aux cancers des enfants** et nous sommes très heureux que plus de 250 marcheurs soient venus soutenir notre action.

Un **grand MERCI** à vous tous et surtout un "clin d'oeil" particuliers à tous les bénévoles de l'association et en particulier à NOS JEUNES pleins d'énergie!

Rendez-vous pour la Corrida de Brioude et le 15 Février pour la Journée Internationale du cancer des enfants.



*N'hésitez pas à nous rejoindre pour
porter haut et fort la voix des enfants
gravement malades*

Sophie Combe,
la présidente

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

- ▶ La section **gym** s'adresse à un public de tout âge
- ▶ Les participants doivent être adhérents à l'association "Familles Rurales"
- ▶ Les cours sont toujours dispensés par Yannick Dupoux
- ▶ Le contenu est varié: échauffement, cardio, renforcement musculaire, coordination/équilibre, sollicitation de la mémoire, étirements/relaxation...
Le tout en **musique**, dans le respect des capacités physiques de chacun, dans une ambiance détendue et fort sympathique
- ▶ Les règles sanitaires en vigueur sont respectées
- ▶ Tarif: 55€ pour l'année 2021/2022. Horaires: Les mercredis de 18h30 à 19h30



***N'hésitez pas
à nous
rejoindre!***

LE COMITÉ DES FÊTES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que **le comité des fêtes reprend vie** après un arrêt temporaire de l'ancien bureau. En effet, il nous tenait à cœur de relancer le comité des fêtes ayant pour but de rassembler les habitants autour d'un concours de belote, d'un concours de pétanque, d'un bal et pourquoi pas d'un feu de la Saint-Jean.



Nous avons voté un nouveau bureau composé de Kévin Florentin, secrétaire, Jérôme Mallet, trésorier et Julien Hervieu, président, suivis de deux anciens membres Tony Ferreira et Solange Gilbert. S'il vous tenait à cœur de faire partie de cette nouvelle aventure, **n'hésitez pas à nous rejoindre!!**

LES JEUNES DE COHADE

Le 18 septembre dernier s'est tenu le **repas dansant** à l'initiative des Jeunes de Cohade, après 5 week-end d'aubades à la rencontre des habitants de la commune. Une soirée organisée et menée par les membres de l'association où 190 repas ont été préparés et servis par les jeunes avant de laisser place à la piste de danse.

Les jeunes de Cohade tiennent tout particulièrement à **remercier les habitants de la commune** pour leur accueil ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation du repas.



D'autres évènements arrivent dans l'année 2022 pour continuer à faire vivre la commune.

*Au programme: **tournois de Beer-pong, tripes, randonnée,** et bien sûr les traditionnelles animations à l'occasion de la **fête du village** au mois de **septembre 2022.***

FEE MAIN

Association de **loisirs créatifs** divers et variés

Les fées se réunissent les mardis de 13h30 à 16h15, à la salle polyvalente, autour de différents projets manuels, à Cohade.

Malgré la crise sanitaire, les fées se sont réorganisées (2020-2021) en Réunion Zoom pendant les périodes où les locaux étaient fermés.



Cette année, nous fabriquerons : un **calendrier** annuel ,un **répertoire** téléphonique, des **décos de Noël**, des **tableaux en 3D**, du **macramé**, etc...

L'adhésion pour l'année est de 30 euros.

Pour tous renseignements :

Facebook : Féemain43100

Mail: feemain43100@outlook.fr



LE CHAMBON DE COHADE

Le 25 septembre dernier, nous étions plus d'une vingtaine place de la Mairie, nantis de nos masques, à prendre la route en direction de «**La Virée d'Antan**» à Brassac les Mines.



Le responsable, passionné, nous a fait découvrir ce musée de la locomotion, ignoré de beaucoup et pourtant particulièrement riche en matériel et chargé d'histoire.

Nous avons quitté à regret ce lieu magique pour aller régaler nos papilles à Lavaudieu. Une **visite culturelle** consacrée à Nicolas de Staël a clôturé notre journée.

Notre Assemblée Générale nous réunira à nouveau en mai 2022.

Président: Roland LONJON

Infos pratiques

La bibliothèque

La commune de COHADE dispose d'une bibliothèque ouverte à tous et gratuite. Elle se trouve à la mairie, vous pouvez y accéder pendant les horaires d'ouverture. Régulièrement, elle fait l'acquisition de nouveaux livres, pour tous, les petits et les plus grands.



Vous trouverez une sélection de livres régionaux, des romans, des livres culturels, vie pratique...

Les livres avec une étiquette orange sur la tranche de la couverture possèdent une écriture à gros caractères afin de faciliter la lecture.

Pour emprunter un livre, rien de plus simple! Il suffit de :



- Venir à la mairie aux heures d'ouverture habituelles
- Choisir un livre qui vous plaît
- Inscrire votre nom sur la fiche cartonnée du livre
- Déposer la sur le bureau.

N'hésitez pas à venir faire un tour en famille!

Le recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser en mairie pour le service National, muni de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire, à l'issue de cette visite en mairie, une attestation de recensement leur sera remise. Elle est nécessaire pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,)



Les principaux tarifs communaux 2022

Pour les habitants de la commune:

- Location Petite salle 40€ + caution
- Location Grande salle journée 100€ + caution
- Location Grande salle week-end 200€ + caution
- Location de la cuisine 50€ + caution
- Cantine scolaire repas enfant 3,40€
- Transport scolaire temps plein/trimestre 62€
- Transport scolaire mi-temps/trimestre 36€
- Assainissement droit de branchement 400€
- Prix du m³ assainissement hors taxe 0,84€
- Concession cimetièrre cinquantenaire 150€
- Concession cimetièrre à perpétuité 300€
- Concession columbarium 25 ans renouvelables 750€
- Concession columbarium 50 ans renouvelables 1500€
- Concession columbarium 99 ans renouvelables 2500€

Télé-Assistance - La CCBSA avec FILIEN 24h/24 - 7j/7



La téléassistance vous permet, grâce à un bracelet ou un médaillon, d'être relié 24h/24 et 7 jours/7 à un plateau d'écoute. Où que vous soyez, dans la maison, le jardin, le jour ou la nuit, une simple pression sur le bouton de l'émetteur et une opératrice est à votre écoute, prête à déclencher les secours si besoin. Pour l'inscription, un simple appel

téléphonique à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne suffit. Vous fournissez les numéros de téléphone de 3 intervenants (famille, voisins, proches, ...). L'installation, ainsi que les frais de dossier, sont pris en charge par la Communauté de Communes. La pose de l'appareil est réalisée gratuitement à votre domicile par la Mairie de votre Commune. Le tarif varie en fonction de vos revenus, entre 16,50€ et 21,00€ par mois hors option. Des aides financières peuvent être accordées sous certaines conditions par le Conseil Départemental ou certaines mutuelles, et un crédit d'impôt de 50% est applicable.

CCBSA Place de Paris 43100 BRIOUDE 04 71 50 89 10

Mail: accueil@brioudesudauvergne.fr



Nos partenaires

Ambulances
SAINT JULIEN

TAXIS - AMBULANCES

Thierry DAVID et Julien DUBREUIL

23 rue de la Borie d'Arles - 43100 BRIOUDE

04 71 74 92 50

ambulancesaintjulien@gmail.com

INTERMARCHE

Situé au rond-point de la RN 102, rue du Breuil, votre Intermarché est heureux de pouvoir vous accueillir

du lundi au samedi de **8H30 à 19h30** et le dimanche de **9h à 12h30**.

La **direction**, souhaitant favoriser les **circuits courts et la qualité**, vous invite à venir découvrir sa gamme de produit locaux et régionaux (Œufs, yaourts, salaisons, etc...) et sa boucherie.



Flageac

43100 COHADE

04 71 74 19 60

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

A bientôt en magasin !!

GARAGE D'AUVERGNE S.A.



ZAC DE LARGELIER,
11 rue de la Côte 43100 COHADE
Tél : 04.71.50.06.05

La concession automobile **PEUGEOT**, se tient à votre disposition pour toutes informations sur la vente de véhicules neufs et d'occasions, l'entretien de votre véhicule en mécanique ainsi que la carrosserie toutes marques pour vos achats d'accessoires et pièces de rechange.

RURAL MASTER

COHADE

1 Rue des chauds basses

Largelier 43100 COHADE

Tèl : 04 71 74 86 86

@ : ruralmastercohode@hotmail.com



Ne pas jeter sur la voie publique